

Arrêté n°2020-142 portant renouvellement à la fonction de directrice du département d'Histoire et théorie des arts

Le directeur de l'École normale supérieure,

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu le décret n°2013-1140 du 9 décembre 2013 modifié relatif à l'École normale supérieure notamment ses articles 4, 6 et 16 ;
- Vu le décret du 7 avril 2017 portant nomination de M. Marc MÉZARD, directeur de l'École normale supérieure ;
- Vu le règlement intérieur de l'École normale supérieure notamment ses articles 16, 17 et 18 ;
- Vu l'arrêté n°2016-82 portant nomination de la directrice du département d'Histoire et théorie des arts,

ARRÊTE

Article 1^{er} Mme Nadeije LANEYRIE-DAGEN, professeur des universités, est renouvelée dans ses fonctions de directrice du département d'Histoire et théorie des arts à compter du 1^{er} septembre 2020 pour un mandat de quatre ans.

Article 2 Le présent arrêté sera publié sur le site intranet de l'École normale supérieure.

Article 3 La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 28/08/2020

Le directeur de l'École normale supérieure


Marc MÉZARD

